

**ficne de preparation de seance :** cette fiche donne une vue détaillée du montage et du déroulement d'une séance. Elle renseigne de manière explicite sur le dispositif mis en place, la mise en œuvre imaginée par l'enseignant pour atteindre les objectifs visés. Elle complète le cahier journal.

DOMAINE D'ACTIVITES ou DISCIPLINE : veiller à moyen terme à ce que tous les domaines d'activité fassent l'objet de préparation détaillée.			
Titre de la séquence :		SEANCE N° / TITRE :	PILIER DU SOCLE :
Penser en unités d'apprentissage (séquence) permet d'anticiper et d'exprimer clairement ce que l'on veut apprendre à ses élèves dans une dynamique de progressivité. Aussi, la séquence déclinée en séances n'est pas figée mais évolue en fonction de ce qui se passe réellement en classe. Si les objectifs à atteindre et les compétences travaillées sont clairement définis au départ, ils peuvent s'affiner au fur et à mesure du déroulement des séances.		Le nombre de séances peut varier d'une séquence à l'autre. Il n'y a pas de règles prédéfinies. Une séance n'implique pas à chaque fois une nouvelle situation à proposer aux élèves : la situation doit en effet évoluer en tenant compte des réactions, des réussites, des erreurs et des difficultés rencontrées. Plutôt que proposer une situation nouvelle, on peut modifier les variables de la situation initiale	PS, MS, GS
OBJECTIF(S) / CONNAISSANCE(S) VISEE(S) POUR LES ELEVES : Ce que l'on veut faire apprendre à ses élèves en termes de savoirs			
<ul style="list-style-type: none"> <li>....</li> <li>....</li> </ul>			
COMPETENCE(S) de fin de cycle : se référer aux programmes		COMPETENCE(S) de la séance :	
Pour chaque domaine d'activités (ou discipline) , les compétences à travailler sont mentionnées dans un encadré, en termes de capacités : par exemple « A la fin de l'école maternelle, l'enfant est capable de... »			
CONNAISSANCES UTILES POUR LE MAITRE : en lien avec la didactique du domaine ou de la discipline			
DEROULEMENT : les indications données ci-dessous sont à adapter en fonction du domaine/ discipline travaillé(s), des compétences visés, du niveau de la classe et en tenant compte de la diversité des élèves.			
ACTIVITES PREVUES AUX DIFFERENTES PHASES	DUREE	CONSIGNES	MATERIEL ET SUPPORT UTILISES
Mentionner les différents moments de la séance d'apprentissage : moments clés visant à mettre les élèves en situation d'apprentissage.  Les activités peuvent s'inscrire dans : - des phases de rappels, mise en lien avec ce qui a déjà été fait - des phases de découverte, de recherche, de manipulation (questionnement à partir d'une situation problème) - des phases de structuration - des phases d'entraînement - des phases de réinvestissement  Chaque séance aboutira à un bilan fait avec les élèves. Le bilan doit dépasser le simple constat. Il est fait pour mettre en place les remédiations, les régulations et organiser les prolongements.	Chaque phase est minutée.  Une séance n'excède pas 40 minutes	Ecrire les consignes qui seront données aux élèves au cours de la séance aide à les interioriser et assure une certaine maîtrise de la conduite des apprentissages.  Veiller à une formulation explicite, claire et progressive des consignes.  La consigne est une des conditions de réussite des élèves dans bien des activités scolaires.  La consigne n'a de sens que par rapport à un contenu.  <b>Remarque :</b> Au delà de l'activité, il y a une dimension d'apprentissage qui doit être claire pour l'enseignant comme pour l'élève. On fait pour apprendre...	Préciser les lieux (classe, salle de motricité, cour de récréation...)  Préciser pour chaque phase :  - l'organisation du travail : regroupement collectif, travail en petit groupe ou atelier, travail individuel...  - le mode de communication privilégié : • Interactions maître/élève : sollicitations particulières, vérifications de la compréhension... • Interactions élèves/élèves : coopération entre pairs, confrontation, critique, argumentation, validation...
TRACES ECRITES	Préciser la forme de la ou des trace(s) écrite(s) prévue(s).  La trace peut être individuelle ou collective. Elle peut prendre plusieurs formes : - Un exercice d'application ou d'entraînement pour : • Vérifier la compréhension • Évaluer les progrès  - Une synthèse : résumé ou bilan des apprentissages pour : • Servir de point de départ à la séance suivante. • Conserver en mémoire découvertes, procédures, et connaissances établies.  - Les différentes étapes et/ou le résultat d'une recherche (situation problème) pour :		

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confronter les procédures</li> <li>• Justifier et argumenter ses choix</li> </ul> <p><b>Remarque :</b> Pour tout ce qui concerne la synthèse des apprentissages, les élèves doivent être associés à l'élaboration de la trace écrite</p>	<p><b>Remarque</b> Veiller à varier et alterner les modes de regroupement</p> <p><u>Différenciation pédagogique :</u> Préciser pour chaque phase les aménagements pédagogiques et les aides prévus pour les élèves en difficultés</p>	<p><b>Remarque :</b> Veiller à ne pas multiplier le travail individuel sur feuilles photocopiées. Dans de nombreuses situations, ce dispositif ne présente guère d'intérêt.</p>	
---	---	---	--

**MODALITES D'EVALUATION :** l'évaluation est un outil d'aide aux apprentissages. Elle permet de recueillir puis d'analyser des informations pour observer la progression de l'élève dans la compétence travaillée et le cas échéant de valider cette compétence.

Pour chaque séance, l'évaluation permet :

A l'enseignant :

- de recueillir des informations pour noter les progrès, réajuster la progressivité des apprentissages ou définir de nouveaux axes de travail.

A l'élève :

- d'avoir une conscience claire des objectifs visés et des résultats attendus.
- d'être associé à la construction de ses apprentissages : l'enseignant définit avec lui les critères de réussite de la tâche qui sont validés lors du bilan. L'élève peut faire état de ses réussites et de ses difficultés.
- A l'issue d'une séance, l'évaluation peut être constituée :
- d'un exercice d'application oral ou écrit qui montre si l'élève a compris. La notion étudiée devra être réinvestie quotidiennement, et réévaluée à moyen et long terme.
- de l'observation de l'élève en situation, en cours d'apprentissage, puis à l'issue de l'apprentissage. Le recueil d'information s'effectue dans le carnet de suivi des apprentissages en maternelle ou le Livret Scolaire Unique (LSU), en élémentaire.

**BILAN PEDAGOGIQUE ET DIDACTIQUE :**  
Noter les remarques concernant le fonctionnement de la séance (réactions des élèves aux différentes phases, obstacles rencontrés...). Envisager le cas échéant les régulations nécessaires en termes de progressivité des apprentissages et d'organisation pédagogique.